

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MAI 2026

Délibération n°2026.05.068.B

GrandAngoulême Achats partagés (GRAP) - Collecte et traitement des bio déchets : lancement d'un appel d'offres ouvert

LE DOUZE MAI DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 06 mai 2026

Secrétaire de Séance: Eric BIOJOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **24**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Gérard ROY à Gérard DESAPHY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à François ELIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_68B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.05.068.B**

Rapporteur : Monsieur ROCHETEAU

GRANDANGOULEME ACHATS PARTAGES (GRAP) - COLLECTE ET TRAITEMENT DES BIO DECHETS : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

Enjeu : [20602 -2) CONSOMMATION DURABLE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 12 : ETABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Le groupement de commandes relatif à la collecte et au traitement des biodéchets arrive à échéance le 7 août 2026. GrandAngoulême adhère déjà à ce groupement de commandes et en était déjà le coordonnateur.

GrandAngoulême est soumis au code de la commande publique pour ses besoins en matière de services de collecte et de traitement de ses déchets. La mutualisation des procédures d'achat peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir de meilleurs tarifs par des économies d'échelle. Ainsi la centrale d'achat GrAP, le restaurant inter administratif et la Banque Alimentaire ont un intérêt commun à constituer un groupement de commandes.

Compte tenu du volume estimé des achats (avec un maximum de 900 000 € HT pour tous les membres du groupement), la consultation se fera sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2124-2, R2131-16 à 20 R2161-2 à 5, R2162-1 à 6, R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

La forme des contrats sera l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires.

Les accords-cadres prendront effet à compter de leur date de notification pour une durée de 1 an. Ils seront ensuite renouvelables annuellement trois fois par reconduction expresse.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_68B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Calixte ROCHETEAU, conseiller délégué, membre du bureau en charge de l'achat responsable et durable, à signer les marchés à intervenir ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et les actes afférents à une résiliation éventuelle.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026_05_68B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 19/05/2026